



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Avis public est donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville adoptera le Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la municipalité, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mardi 5 juillet 2022 à 18 h 30**, en la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville situé au 1585, rue Montarville.

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville, le 20 juin 2022.

Me Sarah Giguère
Greffière